

Du 2 au 12 octobre 2020

Par le ministère
de l'Enseignement supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

fête de la Science

MODE D'EMPLOI

- *C'est quoi la Fête de la Science ?*
- *Ce qu'il faut savoir pour y participer*
- *Trucs & astuces pour réussir son projet*



ALTEC – CENTRE DE CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE DE L'AIN

Camille Raul – Coordinatrice départementale de la Fête de la Science

Email : raul.altec@ccsti01.org // Tél : 04 74 45 52 17

TABLE DES MATIERES

La Fête de la Science, c'est quoi ?	3
Qui peut participer ?	3
Que dois-je savoir avant de m'inscrire ?	3
Quand se déroule la Fête de la Science ?	3
Où ?	3
Pour qui ?	3
Comment ?	3
Sur quoi ?	4
Pourquoi participer ?	4
Comment s'inscrire ?	5
ALTEC, coordinateur départemental	5
ALTEC, c'est quoi ?	5
Le label « Fête de la Science »	6
Le principe de GRATUITE	6
Le principe de VALIDATION SCIENTIFIQUE	6
Le principe d'ACCESSIBILITE	6
Le principe d'ORIGINALITE	7
Comment bien communiquer et valoriser son action ?	7
Au niveau régional et national	7
Au niveau départemental	7
Au niveau local :	8
Boite à outils informatique	8
Contacts	8

LA FÊTE DE LA SCIENCE, C'EST QUOI ?

Initiée par Hubert Curien en 1991 et organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la Fête de la science propose à tous les publics de tous âges, des milliers d'événements originaux et participatifs, en France comme à l'international.

La Fête de la science, c'est l'occasion de sensibiliser les publics à la science et à ses enjeux, de favoriser le partage des savoirs entre chercheurs et citoyens, de valoriser le travail de la communauté scientifique ainsi que de susciter des vocations chez les jeunes.

Lors de cet événement, des milliers de scientifiques et de médiateurs partagent avec les publics leur enthousiasme pour les sciences, les techniques et les innovations à travers de multiples ateliers, conférences, festivals, spectacles vivants ou encore visites de laboratoires, de Fab labs, de sites naturels et industriels.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Tout le monde peut participer : professionnels, bénévoles, scientifiques, ingénieurs, étudiants, associations, entreprises, collectivités... C'est la diversité des porteurs de projet qui participe à la richesse et au succès de la Fête de la Science depuis 27 ans !

QUE DOIS-JE SAVOIR AVANT DE M'INSCRIRE ?

Quand se déroule la Fête de la Science ?

- ❖ Du 2 au 12 octobre 2020 **dans l'Ain** et partout en France métropolitaine

Où ?

Dans tout le département : dans votre structure, dans celle d'un partenaire, dans un lieu public ou dans un des Villages des Sciences du département : Bourg-en-Bresse, Oyonnax, Ambérieu-en-Bugey, Ferney-Voltaire.

Si vous souhaitez proposer un projet de Village des sciences ou une opération d'envergure ouverte aux porteurs de projets, merci de contacter Camille RAUL : 04 74 45 52 17, raul.altec@ccsti01.org

Pour qui ?

La Fête de la Science s'adresse à tous : les scolaires, les familles, les tout petits, les plus grands ... les novices et les experts. Pour bien monter son action, il est important de savoir à qui l'on s'adresse et d'adapter son discours à son public.

Comment ?

En tant que porteur de projet, vous pouvez proposer une action unique, plusieurs actions regroupées en une manifestation, organiser et/ou participer à un parcours scientifique ou mettre en place un Village des sciences.



Un porteur de projet peut être une personne physique ou morale. C'est lui qui est responsable de l'organisation de son/ses action(s) auprès des coordinations.

Si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice sans être porteur de projet, vous pouvez également devenir un partenaire de la Fête de la Science et :

- ❖ apporter un soutien financier ;
- ❖ mettre à disposition un lieu, du matériel, des moyens humains ;
- ❖ intervenir, apporter votre expertise, des conseils et des connaissances lors de la conception d'une action pour garantir sa validité scientifique, tester l'accessibilité de son contenu...

Sur quoi ?

Un thème national est proposé :

QUELLES RELATIONS ENTRE L'HOMME ET LA NATURE ?

Ce thème permettra au public de s'interroger sur son rapport à la Nature et son impact sur celle-ci, de lutter contre certaines idées reçues persistantes et d'interroger les sciences de façon transversale.

NB : Cette thématique n'est pas obligatoire, tous les sujets et toutes les approches sont possibles ! Sciences humaines, naturelles, expérimentales, techniques... approches artistique, historique, économique, juridique. La mise en perspective et le développement des aspects culturels sont très encouragés.

Pourquoi participer ?

Les raisons de participer à la Fête de la Science sont aussi nombreuses que les différents types de partenaires qui s'investissent chaque année :

- ❖ Sensibiliser le grand public à la culture scientifique
- ❖ Favoriser le partage des savoirs et les échanges entre les chercheurs et les citoyens
- ❖ Faciliter l'accès à une information scientifique de qualité
- ❖ Faire découvrir le travail des scientifiques et les métiers issus de la recherche
- ❖ Valoriser le travail de la communauté scientifique
- ❖ Permettre à chacun de s'approprier les enjeux des évolutions scientifiques pour une participation active au débat public
- ❖ Susciter des vocations chez les jeunes en stimulant leur l'intérêt pour la science et la curiosité à l'égard des carrières scientifiques

COMMENT S'INSCRIRE ?

Avant toute inscription, merci de bien vouloir vous rapprocher de la coordination départementale afin de l'informer de votre souhait de candidater à l'appel à projet. Elle pourra ainsi vous accompagner dans les démarches à suivre

L'inscription de votre projet se fera directement en ligne via un formulaire unique (lien communiqué début mars – contactez la coordination départementale pour en savoir plus).

ATTENTION : la clôture de l'appel à projet est fixée au **dimanche 19 avril minuit !**

A savoir :

Les données renseignées dans la fiche d'inscription seront examinées en vue de la labellisation du projet. Merci donc de remplir le plus précisément possible la description de votre projet. Les éléments que vous ferez figurer serviront également à l'élaboration des programmes et supports d'information à destination des visiteurs.

ALTEC, COORDINATEUR DEPARTEMENTAL

ALTEC, c'est quoi ?

En tant que Centre de Culture Scientifique, Technique et Industriel (CCSTI), les objectifs d'ALTEC sont les suivants :

- ❖ Informer le plus grand nombre de l'actualité scientifique et technique ;
- ❖ Amener le public à se questionner sur l'évolution des sciences et des techniques et leurs enjeux ;
- ❖ Susciter la curiosité et de développer l'esprit critique par la pratique de la démarche scientifique.

Les missions d'ALTEC en tant que coordinateur départemental de la Fête de la Science sont de :

- ❖ Faire émerger les projets sur tout le département, dans un souci d'animation et d'équilibre entre les territoires ;
- ❖ Favoriser l'accès de tous à la culture scientifique ;
- ❖ Accompagner les porteurs de projets et les conseiller dans la réalisation et la mise en place de leurs actions (conseils, formations à l'animation scientifique, mise à disposition gratuite de ressources pédagogiques durant la Fête de la Science)¹ ;
- ❖ Labelliser les projets ;

¹ Pour en savoir plus, rendez-vous sur l'espace Porteurs de projets du site internet d'ALTEC : www.altecsciences.fr



- ❖ Communiquer sur l'ensemble des événements de la manifestation à l'échelle départementale ;
- ❖ Organiser l'inauguration départementale de la Fête de la Science ;
- ❖ Mettre en place et gérer le Village des Sciences de Bourg-en-Bresse.

En dehors de la Fête de la Science, ALTEC organise également de nombreuses autres activités pour le grand public et les scolaires : ateliers, stages scientifiques, ciné-rencontres, cafés des sciences, animations, expositions, spectacles...

Pour les professionnels, ALTEC propose des formations, la mise à disposition d'outils pédagogiques et d'expositions...

LE LABEL « FÊTE DE LA SCIENCE »

Le label permet à votre action d'être estampillée « Fête de la Science ». Ainsi, vous bénéficiez de la notoriété de l'événement, de la communication et de l'accompagnement d'ALTEC. Cela vous donne accès aux « Villages des Sciences », à un suivi régulier et des conseils, ainsi que de nombreux supports de communication mis à disposition (affiches, flyers, programmes, web...).

Le label « Fête de la Science » est donné aux actions qui remplissent la charte déontologique déterminée par le Ministère de la Recherche et la coordination régionale. Quatre principes fondamentaux doivent être respectés :

Le principe de GRATUITE

Ne peuvent être labellisées « Fête de la science » que les opérations gratuites pour tous les publics. Toute vente est interdite sur les sites, à l'exception :

- ❖ de produits à caractère culturel ou éducatif dans le domaine des sciences et technologies ;
- ❖ des produits de consommation vendus sur les espaces de type buvette-restauration.

NB : dans les deux cas cités, le **porteur de projet devra au préalable obtenir l'accord de** la coordination départementale.

Le principe de VALIDATION SCIENTIFIQUE

Chaque projet doit inclure au moins un scientifique référent (enseignant, chercheur, ingénieur, technicien...). Ce référent accompagne l'organisateur, il s'assure de la qualité des informations scientifiques véhiculées et contribue au développement de la démarche scientifique. Lorsque les thèmes traités font l'objet de débats dans l'actualité, les porteurs de projets et leurs référents scientifiques doivent vérifier le caractère impartial de **l'information donnée au public et l'équilibre des interventions.**

Le principe d'ACCESSIBILITE

Les actions doivent être compréhensibles, à la portée de tous et ouvertes largement au public. Par exemple, les actions se déroulant dans des établissements scolaires doivent également être ouvertes à un public **extérieur à l'établissement.** Les actions portées par des associations ne peuvent pas être réservées qu'aux adhérents.

Le principe d'ORIGINALITE

La Fête de la Science est l'occasion de présenter un événement inédit et spécifique à la manifestation. Les actions récurrentes ou les expositions ouvertes sur une large période peuvent être labellisées « Fête de la science » **si un plus est apporté pour l'événement** : entrée gratuite, expert présent, animation inédite, etc.

NB : La labellisation des projets « Fête de la Science » est réalisée par ALTEC avec l'appui de la coordination régionale. **Le respect des objectifs de la Fête de la Science, la validité des contenus scientifiques ainsi que l'approche culturelle, interactive et festive seront évalués avec le plus grand soin.**

COMMENT BIEN COMMUNIQUER ET VALORISER SON ACTION ?

La communication générale autour de la Fête de la Science est du ressort des coordinations régionale et départementale. La communication locale autour des actions est à la charge des différents porteurs de projet.

Au niveau régional et national

La coordination régionale s'occupe des relations de presse et de la communication régionale, elle fait le lien entre les organisations départementale et nationale.

Deux sites feront le relais de votre projet Fête de la Science :

- ❖ site national : www.fetedelascience.fr
- ❖ site régional : www.fetedelascience-aura.com

Des réseaux sociaux assureront une communication plus ponctuelle :

- ❖ Page Facebook nationale : www.facebook.com/fetedelascience
- ❖ Compte Twitter national : <https://twitter.com/FeteScience>
- ❖ Page Facebook régionale : www.facebook.com/fetedelascience.aura
- ❖ Compte Twitter régional ² : <https://twitter.com/FetesienceAURA>

Au niveau départemental

ALTEC prend en charge les relations presse, la conception et l'édition des programmes pour les scolaires et le grand public. Elle fait également le relais du programme sur Internet via son site³, sa page Facebook⁴ et son

² En tant que porteur de projet Fête de la Science, vous aurez accès à ce compte Twitter pour faire la promotion de votre événement Fête de la Science.

³ Site internet ALTEC : <http://www.altecsciences.fr/>

⁴ Page Facebook ALTEC : <http://www.facebook.com/altec.ccsti>



compte Twitter⁵, ainsi que sur les sites partenaires. ALTEC diffuse également les programmes à l'échelle départementale, dans les principaux sites publics.

Tout changement concernant votre projet doit être transmis dans les meilleurs délais à ALTEC afin que ceux-ci soient bien relayés.

Au niveau local :

Vous êtes invités à assurer la communication sur votre territoire (grâce à vos partenaires relais, les correspondants presse locaux, etc.) et diffuser les programmes et affiches auprès des offices de tourisme, mairies, institutions culturelles...

Pour cela du matériel est mis à votre disposition (la commande des supports auprès de la coordination départementale se fera courant avril via un questionnaire en ligne).

- ❖ programme départemental (livret A5)
- ❖ affiches A4
- ❖ grandes affiches pour abribus⁶
- ❖ calicots et kakémonos (banderoles horizontale ou verticale, sans date et réutilisables).
- ❖ Tracts publicitaires (de type flyers)

NB : Veillez à évaluer au mieux les quantités de supports par types, qui vous seront nécessaires pour une bonne communication de votre événement. La diffusion peut être mutualisée entre porteurs de projets, sur des territoires géographiques proches ou identiques.

Boîte à outils informatique

Tous les supports ci-dessus sont disponibles en version numérique. Logo, charte graphique, maquettes, bannières web, modèles de flyers... sont mis à disposition et accessibles dans la boîte à outil informatique.

Si vous développez une communication spécifique et/ou des supports particuliers à l'aide de la boîte à outils, vous devez obligatoirement situer le projet dans le cadre de la Fête de la Science (et donc faire figurer le visuel), mentionner les organisateurs et financeurs (mention et logos fournis) et donner le contact de la coordination départementale. Pour toute démarche de communication et de sollicitation des médias, merci d'en informer ALTEC afin d'inclure votre démarche dans la communication départementale.

CONTACTS

Construction, inscription et accompagnement des projets FDS **dans l'Ain** / Communication / Partenariats

- ➔ Camille RAUL – coordinatrice départementale de la Fête de la Science dans l'Ain
04 74 45 52 17 // raul.altec@ccsti01.org

⁵ Compte Twitter ALTEC : <https://twitter.com/AltecCCSTI>

⁶ **Pensez dès maintenant à faire la demande auprès de votre mairie pour une mise à disposition des emplacements abribus !**



Location d'expositions ou malles pédagogiques / Accompagnement à la médiation scientifique

- ➔ Jean-Philippe GODARD – médiateur scientifique, responsable du Centre de ressources
04 74 45 52 14 // godard.altec@ccsti01.org

Gestion administrative

- ➔ Claire STREMSDOERFER – Assistante de gestion
04 74 45 52 14 // assistante.altec@ccsti01.org